

Ce qu'est le baptême pour un mennonite N. Blough

(Article paru dans la revue *Unité chrétienne*, N° 143, Septembre 2001)

Evoquer le baptême chez les mennonites, c'est soulever en même temps l'une des raisons fondamentales de leur existence même. En effet, les mennonites, qui comptent aujourd'hui une trentaine d'Eglises locales en France et plus d'un million de membres adultes dans le monde, trouvent leur début au sein de la Réforme du XVI^e siècle.¹ Ainsi, dans un premier temps, nous parlerons du baptême par le biais de l'histoire.

1. Le baptême et les origines historiques

Remontons aux années 1520 à Zurich. Avec l'aide du conseil de la ville, le réformateur Ulrich Zwingli met en place une Eglise « réformée selon la Parole de Dieu » dès janvier 1523. Dans son entourage se trouvent quelques disciples fervents, tels Conrad Grebel, Felix Mantz et Balthasar Hubmaier. Ces derniers sont du côté du réformateur dans ses efforts de réorienter la liturgie et les sacrements dans une perspective scripturaire (*sola scriptura*) et humaniste (*ad fontes*).

Les débats entre les réformateurs et l'Eglise catholique ainsi qu'entre les réformateurs eux-mêmes (Luther et Zwingli) au sujet de l'eucharistie sont bien connus. Par contre, les discussions vives autour du baptême dans les premières années de la Réforme le sont beaucoup moins. Zwingli lui-même mettra en question le bien-fondé du pédobaptême au début de sa carrière réformatrice. Les hommes mentionnés ci-dessus le suivront dans cette mise en question.

En plein milieu de ces débats aura lieu le mouvement paysan, qui vire au désastre et au massacre pendant le printemps de l'an 1525. Les idées du jeune Luther et de Zwingli sont en grande partie à l'origine de ce mouvement, bien que les deux réformateurs aient été obligés de prendre leurs distances à son égard. En Alsace, dans la Forêt noire, en Suisse et en Allemagne, des paroisses rurales inspirées par ce courant réformateur demandent le droit de choisir elles-mêmes leur pasteur, de ne plus être redevables de la dîme ecclésiastique pour ensuite utiliser cet argent pour rémunérer le « berger » local. Dans les environs de Zurich, quelques-unes de ces paroisses, pensant suivre Zwingli, refusent aussi de baptiser leurs enfants. A Zurich même, en janvier 1525, un groupe constitué autour de Grebel et de Mantz procède (illégalement) à baptiser sur confession de foi consciente ceux qui constitueront la première Eglise appelée par ses adversaires « anabaptiste » c'est-à-dire ceux qui « rebaptisent ».

Dans l'historiographie polémique qui s'ensuit, les anabaptistes seront vus par les catholiques comme l'aboutissement logique du refus de l'autorité ecclésiastique par Luther. Pour Luther et Zwingli, ils seront associés à des hommes comme Carlstadt et Müntzer, désignés comme « enthousiastes » ou « illuminés » et responsables du

¹ Cf. Jean Séguy, *Les Assemblées anabaptistes-mennonites de France*, Paris, Mouton, 1977.

soulèvement paysan. En effet, le bain de sang de 1525 fut un point tournant de la Réforme et souvent occulté par les historiens du christianisme sauf pour rejeter la faute sur les anabaptistes.²

Ces premiers anabaptistes suisses s'appelaient tout simplement « frères ». Leur théologie et pratique étaient à la fois zwingliennes, érasmienne et teintées de monachisme médiéval. Le baptême représentait pour eux l'effort de mettre en place leur compréhension de l'Eglise néotestamentaire et ancienne. Pour fonder le baptême d'adultes, les anabaptistes citaient le plus souvent les textes de Matthieu 28 ou de Marc 16.

Allez par le monde entier, proclamez l'Evangile à toutes les créatures. Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé, celui qui ne croira pas sera condamné. (Marc 16,16)

Il ne s'agit pas seulement d'une interprétation littérale de ce texte, où la foi précède le baptême, mais aussi d'une démarche théologique qui se réclamait de la justification par la foi si chère aux réformateurs. Pour être justifié, la foi doit être présente, ce qui présuppose l'annonce de l'Evangile qui la suscite (*fides ex auditu*).

Cependant, cette démarche n'est pas individualiste. Pour les anabaptistes, il s'agissait de mettre en place une Eglise « réformée », composée de membres conscients de leur foi et de leur engagement baptismal, capables de prendre ses propres décisions sans la pression de l'Etat et, capables de suivre le Christ du sermon sur la montagne, jusqu'au refus de la violence et des fonctions civiles nécessitant son utilisation. Cette Eglise fut rejetée et persécutée par les catholiques et les protestants dès son origine.

Très rapidement, d'autres mouvements anabaptistes verront le jour en Europe : en Allemagne du Sud, en Moravie, en Autriche, et aux Pays Bas. Tous ces mouvements n'ont pas une seule et même théologie, qu'il s'agisse du baptême, de la violence ou du rôle de l'Etat. A la suite de l'échec paysan de 1525, le « royaume de Münster » (1534-35) dont les protagonistes n'avaient pas de liens directs avec les anabaptistes suisses, a contribué à donner une connotation négative au terme « anabaptiste ». Après cette affaire triste, un ancien prêtre néerlandais devenu anabaptiste, Menno Simons, est devenu le pasteur des anabaptistes dispersés en Europe du Nord jusqu'aux années 1550. C'est à partir de son nom que les adversaires ont désigné les adeptes du mouvement comme « mennonites ».

Dans les communautés anabaptistes suisses (clandestines à partir de 1527), la théologie du baptême fut étroitement liée à la célébration de la sainte cène et à la pratique de la discipline ecclésiastique (appelée « pénitence » en langage catholique). Quelques extraits de la liturgie baptismale rédigée par le théologien Balthasar Hubmaier en 1527 nous montrent quelques spécificités de cette compréhension du baptême. Après avoir confessé sa foi selon le symbole des apôtres, le candidat devait répondre aux questions suivantes :

² En ce qui concerne la place des anabaptistes parmi les courants divers de la « Réforme radicale », voir N. Blough (éd.), *Jésus-Christ aux marges de la Réforme*, Paris, Desclée, 1992, pp. 12-21.

Veux-tu, dans la puissance du Christ renoncer au diable, à toutes ses œuvres, ... ses vanités et ses pompes ? Si oui, dis : je le veux. Veux-tu désormais mener ta vie selon les paroles du Christ, autant qu'il t'en donne sa grâce ? Si oui, dis : je le veux. Si désormais tu pêches et ton frère le sait, accepteras-tu de lui une première, une deuxième et une troisième fois devant l'Eglise, d'être repris, accepteras-tu l'admonition fraternelle volontiers et avec obéissance ? Si oui, dis : je le veux. Veux-tu maintenant, selon cette foi et cet engagement, être baptisé dans l'eau selon l'institution du Christ, être incorporé et inscrit dans l'Eglise chrétienne extérieure pour le pardon de tes péchés ? Si oui, dis : Je le désire dans la puissance de Dieu.³

Dans cette perspective, le baptême est précédé par l'annonce de l'Evangile, l'acceptation consciente de ce message, le repentir, la conversion –associée au baptême de l'Esprit— et par une instruction catéchétique. Les deux premières questions laissent entendre que la personne qui demande le baptême s'engage à vivre « selon les paroles du Christ ». Les anabaptistes reprochaient aux catholiques et aux protestants de baptiser comme enfant des personnes qui n'auraient jamais l'intention de devenir chrétien ou de vivre comme le Christ le leur demande. A leurs yeux, le contexte sociopolitique du *corpus christianum* faisait du pédobaptême un acte d'imposition de la foi. Le message réformateur de la justification par la foi impliquait l'annonce de l'Evangile et une foi personnelle et consciente qui se manifestait par une vie à la suite du Christ (*Nachfolge Christi*). La troisième question montre l'effort de remettre en vigueur la pratique du texte évangélique de Matthieu 18, 15-18 et de rendre la pénitence et la discipline l'affaire de tous, pour les enlever soit à la hiérarchie ecclésiastique (comme dans l'Eglise catholique) soit au gouvernement civil (comme à Zurich, où la peine de mort fut appliquée contre les hérétiques anabaptistes). La quatrième question concerne l'entrée dans l'Eglise. Le baptême n'est pas un acte individualiste mais communautaire, qui signifie l'entrée dans le corps de Christ et la constitution d'une réalité communautaire nouvelle.

Dans cette perspective, la pratique de la cène devient le lieu où les vœux du baptême sont rappelés et actualisés, y compris celui concernant la pratique de la réconciliation au sein de la communauté. Cela se constate dans la liturgie eucharistique de Balthasar Hubmaier, où, avant de partager le pain et le vin, la communauté chrétienne répond, entre autres, à la question suivante fondée sur le vœu du baptême :

Voulez-vous exercer l'admonestation fraternelle à l'égard de vos frères et sœurs, (Matthieu 18,15s ; Luc 6 ; Matthieu 5 ; Romains 12, 10 ; Matthieu 5,44), faire la paix et l'unité entre eux, et de même vous réconcilier avec tous ceux qui vous ont offensé, laisser tomber la jalousie, la haine et toute mauvaise volonté, vous abstenir volontiers de tout comportement et occupation qui porte dommage, désavantage ou scandale à votre prochain, aimer vos ennemis et leur faire du bien, et

³ B. Hubmaier, *Ein Form ze Tauffen...*G. Westin & T. Bergsten (éds.), *Balthasar Hubmaier Schriften*, Gütersloh, 1962, p. 350.

exclure tous ceux qui ne veulent pas faire de même selon l'ordre du Christ, Matthieu 18, (17) ? Chacun dira individuellement, je le veux.⁴

2. Le baptême mennonite aujourd'hui

Après ce survol historique très rapide, venons-en au présent. Il y a eu, bien sur, une évolution dans pensée et la pratique mennonite depuis le XVI^e siècle. Cependant, la confession de foi mennonite la plus récente nous permet de constater une continuité réelle.

Nous croyons que le baptême d'eau des croyants est le symbole de la purification de leurs péchés. Le baptême est aussi un engagement, pris devant l'Eglise, de l'alliance des croyants avec Dieu qui promettent de suivre Jésus-Christ par la puissance du Saint-Esprit. Les croyants sont baptisés en Christ et en son corps par l'Esprit, l'eau et le sang.⁵

Nous voyons d'emblée qu'il ne s'agit pas d'une conception sacramentelle du baptême dans la mesure où le geste n'effectue pas en tant que tel quelque chose, mais symbolise plutôt une réalité accomplie par Dieu. Sans entrer dans les détails ni dans le débat important à ce sujet, disons simplement que les mennonites sont ici les héritiers de Zwingli.

Et les enfants ? La théologie mennonite croit au péché originel, mais le baptême n'en est pas le remède. Le baptême est toujours accordé à ceux qui le demandent, après une démarche consciente. « Le baptême est pour ceux qui sont capables de prendre des responsabilités et qui demandent librement à être baptisés sur la base de leur réponse par la foi à Jésus-Christ ». Quelle est donc la place des enfants ? Cette place est réelle et importante dans les Eglises mennonites. Les enfants sont présentés devant l'Eglise après leur naissance. A ce moment les parents et la communauté s'engagent à les élever dans la foi chrétienne. Cette éducation est réfléchie et sérieuse, toujours faite dans l'espoir que l'enfant grandira pour connaître Dieu. Qu'en est-il de leur statut « théologique » pré-baptismale ? « Les nouveaux-nés et les enfants n'ont nul besoin d'être baptisés, car ils sont sous la protection de Dieu. Lorsqu'ils seront capables d'être responsables de leurs propres actions, ils seront à même de s'approprier la foi de l'Eglise de façon personnelle ».

Le baptême présuppose donc un cheminement spirituel de la personne concernée. « Le baptême d'eau est un signe qui atteste qu'une personne s'est repentie, a reçu le pardon, a renoncé au mal et est morte au péché, par la grâce de Dieu en Jésus-Christ ». Cette dernière partie de la phrase est importante, car on reproche parfois au baptême mennonite d'être un retour « aux œuvres », un geste humain qui remplacerait l'initiative ou la grâce prévenante de Dieu. Ce n'est pas le cas, car la grâce prévenante de Dieu précède le baptême. C'est la prédication de l'Evangile qui

⁴ B. Hubmaier, *Ein Form des Nachtmals Christi*, in: *Balthasar Hubmaiens Schriften*, p. 362.

⁵ *Confession de foi dans une perspective mennonite*, document d'étude publié en 2000 par les Editions Mennonites, Montbéliard, article 11, p. 30. Les autres citations dans cette section viennent soit de la suite de l'article 11 (p. 30), soit du commentaire qui suit (p. 31).

annonce cette grâce aux croyants. Le baptême est signe (symbole) et de la grâce de Dieu, et de la réponse du croyant. « Le signe est tout d'abord un acte de Dieu...mais également une action humaine ». Sur ce point, les mennonites sont peut-être plus proches des catholiques que de certains protestants.⁶

Cette action de Dieu, opérée en Christ, se poursuit par l'œuvre du Saint Esprit dans la vie des chrétiens. « Le baptême est une démonstration du Saint-Esprit donné par Dieu et de son œuvre permanente dans la vie des croyants. C'est par l'Esprit que nous nous repentons et que nous nous tournons vers Dieu avec foi ». Ce rappel de la priorité de la grâce et de l'œuvre du Saint Esprit est important, car il y a un engagement sérieux lors du baptême. Comme dans la théologie anabaptiste du XVI^e, cet engagement va jusqu'à la non-violence. « Par le baptême d'eau, nous nous engageons aussi à servir Christ...Ceux qui acceptent de passer par les eaux du baptême s'engagent à suivre Jésus en donnant leur vie pour les autres, en aimant leurs ennemis, et en renonçant à la violence même lorsque leur propre vie est en danger ». Cet engagement ne signifie pas le perfectionnisme. Les mennonites savent bien qu'ils n'arrivent pas toujours à tenir ces promesses et que lorsqu'ils le font, c'est par la puissance de Dieu qui agit en eux. « Le baptême du Saint-Esprit permet aux croyants de marcher en nouveauté de vie, de vivre en communauté avec Christ de la Bonne Nouvelle de Christ et d'espérer partager la gloire à venir de Christ ».⁷

Comme au XVI^e siècle, l'aspect ecclésial et communautaire reste au centre du baptême mennonite. Les baptisés sont « associés au corps terrestre de Christ ». Par les dons de l'Esprit accordés à chacun, ils entrent dans le sacerdoce universel, s'engageant à « exercer un ministère en tant que membre de son corps... ». L'aspect de la discipline ecclésiale que nous avons constatée au XVI^e, est toujours présent dans la compréhension actuelle : « ...un membre reçoit et prodigue à la fois soins et conseils dans l'Eglise ».

Nous pourrions et devrions aller plus loin, mais ce n'est pas possible ici. Pour terminer, faisons un constat et un vœu. Le baptême est probablement l'un des points les plus difficiles dans les dialogues entre les « Eglises de professants » (mennonites, baptistes, pentecôtistes...) et les Eglises qui baptisent les nouveaux-nés. Espérons que le contexte actuel permettra aux chrétiens d'aborder cette question avec franchise, sérénité et le désir de réellement s'écouter et se comprendre.

Neal Blough

⁶ Il s'est déroulé entre 1998 et 2003 un dialogue bilatéral mené sous les auspices du Conseil pontifical pour promouvoir l'unité chrétienne et la Conférence mennonite mondiale.

⁷ Concernant le lien entre baptême d'eau et baptême d'Esprit, le commentaire de l'article 11 affirme : « ...Selon le Nouveau Testament, le baptême d'eau et le baptême de l'Esprit sont connexes mais non identiques. Alors que Jésus était baptisé, le Saint-Esprit demeura su lui (Jn 1,33). Dans le livre des Actes, les croyants recevaient le Saint-Esprit avant, pendant ou après leur baptême d'eau ».